

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018**

**DELIBERATION N°2018.00407**

**ASSOCIATION JEUNES AMBASSADEURS - DEMANDE DE SUBVENTION 2018**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 12 octobre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 50

**Membres titulaires présents :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 05 novembre 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20181018-D20180040710-DE

DATE D’AFFICHAGE :20181105

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE,  
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Rémy GUYOT,  
M. Michel MAISONNETTE, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018**

### **ASSOCIATION JEUNES AMBASSADEURS - DEMANDE DE SUBVENTION 2018**

Né en 1999 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, le programme Jeunes Ambassadeurs, a été essaimé depuis 2003 à Saint-Etienne. Il fédère désormais des acteurs institutionnels de Lyon, Saint-Etienne, Chambéry, Clermont et Grenoble. Pour la rentrée 2018/2019, la ville de Valence sera un nouvel adhérent de l'association. Parmi les autres adhérents figurent 19 établissements d'enseignement supérieur dont l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne, l'EM Lyon campus Saint-Etienne, l'Université Jean Monnet, l'IAE de Saint-Etienne, Telecom Saint-Etienne et plus d'une centaine d'entreprises.

Les objectifs du programme « Jeunes Ambassadeurs » peuvent être résumés comme suit :

- favoriser des liens durables entre des étudiants étrangers et des dirigeants d'entreprises,
- privilégier les partenariats internationaux des entreprises de la région lyonnaise, stéphanoise, grenobloise, chambérienne et clermontoise,
- dynamiser le rayonnement de Lyon, Saint-Étienne, Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand et Valence dans le monde.

Au-delà, il s'agit de constituer un réseau « d'ambassadeurs » au niveau mondial, à même de véhiculer les opportunités et atouts offerts par le territoire Auvergne-Rhône-Alpes au sein desquels ils ont effectué leurs études. Outre l'importance en termes de rayonnement et d'image d'une telle action, les retombées économiques peuvent être conséquentes lorsque les jeunes ambassadeurs, à l'issue de leurs études, accèdent à d'importantes fonctions dans leurs pays et souhaitent bâtir des projets transnationaux.

Les participants sont, d'une part, des étudiants étrangers des établissements d'enseignement supérieur partenaires du programme et, d'autre part, des entreprises ou des organismes (associations, collectivités territoriales).

Une promotion de jeunes ambassadeurs s'étale sur une durée de 6 mois (d'octobre à avril), période jalonnée par :

- la constitution d'un binôme « Etudiant » / « Coach économique ». Ce dernier assume des responsabilités au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont l'activité est en phase avec le cursus et les objectifs professionnels de l'étudiant accompagné. Il fait découvrir à celui-ci le fonctionnement de son organisation, son environnement professionnel... En 2017/2018, 19 binômes stéphanois Etudiants/Coachs ont ainsi été formés de 9 nationalités différentes ;

- un planning d'événements constitué de visites d'entreprises, de découvertes culturelles, de conférences, de moments de convivialité ;
- la participation à des trophées pour lesquels un concours commun est organisé entre les jeunes ambassadeurs sur les différents territoires. Le thème du concours consiste en l'élaboration d'un projet économique, culturel, scientifique, institutionnel... entre la région d'origine de l'étudiant et son territoire d'accueil. La soirée de remise des trophées s'est déroulée à Lyon le 05 avril 2018.

En contrepartie de l'accueil et du programme dont ils ont bénéficié, les jeunes ambassadeurs, de retour dans leurs pays d'origines :

- valorisent les compétences des entreprises et organismes qui les ont accompagnés,
- participent au dynamisme du réseau « Jeunes Ambassadeurs » entre étudiants, anciens étudiants, coachs et établissements d'enseignement supérieur,
- facilitent les partenariats internationaux en restant en contact avec leurs coachs.

Le réseau « Jeunes Ambassadeurs » compte, à l'heure actuelle, 3 000 membres, dont 2 500 Jeunes Ambassadeurs répartis dans 91 pays. Il peut désormais constituer un « socle » pertinent dans le cadre de la démarche attractivité engagée par Saint-Etienne Métropole, via notamment la labélisation French Tech.


Pour les actions à conduire dans le cadre de la promotion Jeunes Ambassadeurs 2018/2019 de Saint-Etienne, l'association Jeunes Ambassadeurs sollicite une subvention de 5 000 €. Dans ce contexte, il est proposé de répondre positivement à cette demande.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve l'attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association « Jeunes Ambassadeurs » au titre de la promotion stéphanoise 2018/2019 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le compte INUM – 65748 – VIETU.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD